

## **ANNEXE N°3**

### **PERFORMANCE**

#### **1. Bilan stratégique**

Ce bilan correspond à la réalisation effective de la présentation stratégique de chaque programme dans le PAP 2006.

Il s'agit d'un bilan de synthèse (en 2 pages) réalisé par le responsable du programme incluant :

1. une synthèse de l'analyse des résultats (et/ou écarts) du programme, à la lumière des principaux évènements et réalisations de 2006 ;
2. une appréciation globale de la performance du programme et de son évolution en 2006 ;
3. des pistes d'orientation futures (pour actualiser éventuellement la présentation stratégique du PAP 2007 et préparer les orientations stratégiques du PAP 2008).

Il convient dans cette partie de rendre compte des engagements pris dans le PAP, en expliquant les réalisations effectives dans le cadre du programme, d'un point de vue plutôt qualitatif que quantitatif, et montrant ce en quoi le programme a été performant, c'est à dire en quoi il a « mieux dépensé » en 2006 qu'en 2005. Un point sur la cartographie des BOP pourra être fait s'il est nécessaire.

En raison de sa visibilité, cette synthèse devra faire l'objet d'une attention particulière de la part du responsable du programme.

Comme dans les PAP 2007, le nom du responsable de programme au 1<sup>er</sup> avril 2006 sera cité, sa fonction sera mentionnée, avec une note de bas de page permettant de préciser les cas de changement de responsable ou d'évolution de l'organisation. Par défaut, le RAP sera prérempli avec le nom de responsable de programme saisi dans le PAP 2007.

Comme pour les PAP 2007, le nom du ministre concerné au 1<sup>er</sup> avril 2006 sera également cité sous le nom du programme.

#### **2. Présentation du programme**

Il s'agit de rappeler rapidement le périmètre du programme et ses missions. Cette présentation résumée s'appuiera sur la présentation initiale figurant dans le PAP 2006.

Une liste des actions et sous-actions sera intégrée automatiquement en bas du texte. Il n'est pas prévu de décrire plus précisément les actions, qui figurent dans le PAP 2006.

#### **3. Objectifs et indicateurs**

Pour chaque objectif, après la présentation des valeurs chiffrées des indicateurs, assorties de commentaires techniques, il est demandé une analyse des résultats et des écarts à la prévision initiale du PAP 2006.

#### i. Référence.

La référence est constituée de la maquette 2006, et donc de la liste des objectifs et indicateurs votés en LFI 2006.

Les intitulés des objectifs et indicateurs restent ceux votés en LFI 2006, même s'ils ont évolué dans les PAP 2007.

La maquette est celle de la LFI 2006, qui peut différer de celle du PLF 2006 du fait de certains transferts ou duplications d'indicateurs (les indicateurs concernés doivent se retrouver sur les programmes où se trouvent les activités et crédits transférés après prise en compte des amendements adoptés).

#### ii. Données chiffrées.

Seront mentionnés dans le RAP pour chaque indicateur (ou sous-indicateur) : le réalisé 2004, le réalisé 2005, la prévision initiale 2006 (celle du PAP 2006), une nouvelle prévision 2006 (le cas échéant) ou le réalisé 2006, la valeur cible du PAP 2006.

La possibilité est ainsi offerte de rappeler la nouvelle prévision pour 2006, faite mi-2006 lors de l'élaboration des PAP 2007. Cette information est facultative.

La réalisation 2006 devra être renseignée dans toute la mesure du possible. Si elle ne l'était pas, une explication de cette absence devra être donnée dans le commentaire technique.

La DB tiendra un indicateur du taux de renseignement de la réalisation 2006.

Néanmoins, il sera légitime de ne pas investir plus de moyens que nécessaire sur l'évaluation du réalisé 2006 des indicateurs reconnus comme peu adaptés, déjà modifiés ou même supprimés dans le PAP 2007.

Dans ce cas, la case restera vide et il sera mentionné en commentaire « indicateur non disponible en 2006 et abandonné dans le PAP 2007 ».

#### iii. Commentaires techniques.

Les commentaires techniques porteront en particulier sur la précision des chiffres fournis qu'il s'agisse de la qualité de l'évaluation, de la précision de la mesure ou du périmètre réduit retenu pour réaliser la mesure. Il conviendra de préciser, le cas échéant, si l'indicateur est en cours de construction.

Les commentaires techniques donneront également les précisions de définition indispensables à la bonne compréhension de l'indicateur.

#### iv. Analyse, par objectif, des résultats et des écarts.

Il convient ici d'analyser et d'expliquer les résultats (réalisation 2006) et les écarts éventuels entre la réalisation 2006 et la prévision 2006 et entre la réalisation 2006 et la réalisation 2005.

Le but est de qualifier soit l'atteinte de l'objectif (résultat et écart à la prévision initiale), soit les avancées 2006 de l'objectif (écart à l'année antérieure), et d'identifier les pistes d'amélioration, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- la politique menée va-t-elle dans le bon sens ?
- le rythme de réalisation est-elle satisfaisante ?
- des problèmes sont-ils relevés ? Sont-ils ponctuels ou récurrents ?

- dans ce dernier cas, des pistes de réformes ou de modification sont-elles envisagées ?
- si l'objectif est atteint : est-ce grâce à la pertinence du plan d'action correctement mis en œuvre ? est-ce dû à un effet d'aubaine de contexte positif non anticipé ? est-ce la conséquence d'une prévision trop peu ambitieuse ?
- si l'objectif n'est pas atteint : les leviers d'action identifiés ont-ils été correctement mis en œuvre ? étaient-ils pertinents ? y a-t-il eu un contexte négatif imprévu ? la prévision était-elle trop ambitieuse ?
- quels enseignements en tirer ? sur la mise en œuvre des leviers d'actions ? sur l'adéquation des leviers d'action ? sur l'anticipation du contexte ?
- quel regard porter sur la cible de moyen terme (fixée mi-2005 pour le PLF 2006) ?
- à la lumière des résultats 2006, quelle cible de moyen terme (année et valeur) serait envisageable ?

Il sera légitime de ne pas s'appesantir sur les résultats et écarts relatifs aux indicateurs reconnus comme peu adaptés, déjà modifiés ou même supprimés dans le PAP 2007.

#### v. Méthodologie.

Il est recommandé d'évaluer simultanément, en ce début d'année 2007, la réalisation 2006 :

1. des indicateurs du PAP 2006 pour le RAP 2006,
2. des indicateurs du PAP 2007 pour le PAP 2008 (car la réalisation 2006 y est mentionnée pour tous les indicateurs maintenus en 2008), et pour le futur RAP 2007,
3. des indicateurs nouveaux du futur PAP 2008.

Les conférences de performance qui seront organisées par la direction du Budget fin mars/début avril permettront un dialogue direct sur la performance globale des programmes (réalisations 2006, nouvelles prévisions éventuelles 2007 et perspectives 2008).

Dans le cadre de ces conférences, une première version disponible de cette partie « objectifs et indicateurs » des RAP 2006 sera indispensable.

#### vi. Pré-RAP 2007 (hors RAP 2006)

La direction du Budget donne la possibilité, sur l'outil Farandole, de saisir et éditer les valeurs 2006 des indicateurs de la maquette 2007 (chiffres, commentaires techniques et analyse des résultats).

Ces éléments ne font cependant pas partie des RAP 2006.

Ils correspondent à la partie « objectifs et indicateurs de performance » d'un « pré-RAP 2007 » que chaque administration demeure libre d'utiliser. Cet outil sera disponible de début février à mi-avril.